

Wanze le 7 février 2024.

Objet : convocation à l'Assemblée Générale annuelle du 25 mars 2024.

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du club qui se tiendra le lundi 25 mars 2024 à la salle de réunion de la piscine de Wanze à 20H15

Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette réunion

- 1. Approbation du PV de l'AG 2023
- 2. Election des nouveaux membres
- 3. Bilan sportif 2023 et objectifs 2024.
- 4. Bilan financier 2023 et budget 2024
- 5. Approbation des comptes
- 6. Interpellations
- 7. Décharge donnée aux administrateurs
- 8. Divers

Si vous ne pouvez pas répondre à cette convocation, vous pouvez vous faire représenter par un membre effectif de l'association (membre de l'assemblée générale) dûment mandaté, par écrit, à cet effet.

Toute question à poser pendant l'AG (interpellations) doit être transmise par écrit au plus tard 10 jours avant l'AG, à la secrétaire de l'association (geradin@skynet.be).

De même, toute candidature en tant que membre effectif de l'association (savoir être membre de l'assemblée générale, doit être adressée, par écrit, au plus tard 10 jours avant l'AG, à la secrétaire de l'association (geradin@skvnet.be).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Pour le Val de Mehaigne Natation

Jean-Pierre Gennotte Président Marie-Madeleine Géradin Secrétaire